



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU SAMEDI 28 JANVIER 2017



L'Académie prévoit la fermeture d'une classe à Félix-Gaillard

Comme au collège *Elisée-Mousnier*, on va perdre une classe à la prochaine rentrée. Alors qu'on est déjà en sureffectifs partout, c'est n'importe quoi. » L'annonce est tombée en milieu de semaine. Et a ajouté à l'inquiétude « déjà grandissante des enseignants », déplorent Olivier Brunaud et Elaine Sanchis, responsables départementaux du syndicat Force ouvrière Éducation nationale et respectivement professeurs en sciences et vie de la Terre et de lettres classiques au collège Félix-Gaillard de Cognac. Alors que l'établissement compte aujourd'hui cinq classes de 5^e et en espérait tout naturellement autant en 4^e, il n'en disposera finalement que de quatre l'an prochain. « Ce qui va signifier pour nous une moyenne de 29 élèves par classe, conséquence du passage cette année des seuils d'ouverture de classe à 30 élèves dans chaque classe », dénonce Olivier Brunaud. Pour sa collègue Elaine Sanchis, cette fermeture est d'autant plus « dramatique » qu'au regard de la réforme du collège en cours « qui comporte des suppressions d'heures de latin, allemand, technologie, histoire-géographie et lettres », rappelle-t-elle, « ce sont les postes de cinq collègues qui sont directement menacés aussi. » Ces craintes, ils les ont exprimées hier après-midi auprès de Dominique Bourget, le nouveau directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de Charente. Il était de passage

au sein de l'établissement dans le cadre de l'auto-évaluation du collège, un dispositif qui s'applique à chaque changement de principal (1). « Nous en avons profité pour lui demander audience, ce qu'il a accepté, souligne Olivier Brunaud... mais sans répondre pour autant à nos questions », regrette-t-il. « Il nous a simplement dit qu'il regardait la situation avec attention ». « Que 29 élèves par classe, c'était acceptable aussi », se désole de son côté Elaine Sanchis qui fait état par ailleurs « d'une situation de plus en plus tendue à tous les niveaux au collège pour les enseignants avec une seconde classe de Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) qui fait défaut comme une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). » Une unité pour les élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes dont les difficultés ne peuvent être entièrement assurées dans le cadre d'une classe ordinaire, « mais qui sont tout de même basculés dans nos classes, ce qui ajoute à la charge des enseignants », pointe amer Olivier Brunaud qui ne cache pas s'attendre à une rentrée 2017 « très compliquée en Charente comme dans le premier degré d'ailleurs. » Un premier degré (écoles maternelles et élémentaires) qui connaîtra son sort le 8 février avec la présentation de la nouvelle carte scolaire.

(1) Florence Mérour a pris les rênes du collège en septembre dernier.

La Ville met «enfin» la main sur les Verriers



Verallia, propriétaire de ce site de près de 7 ha bordé par l'ancien hôpital, a donné son accord pour la vente à l'EPF, qui agit pour le compte de la Ville. Photo archives CL

C'est fait, on va pouvoir avancer.» Enfin, pourrait ajouter le maire Michel Gourinchas tant la ville de Cognac attendait avec impatience, «plus de deux ans», précise-t-il, de voir la vente du terrain des Verriers actée.

Mardi, Verallia, propriétaire de cette immense parcelle située dans le quartier Saint-Martin et bordée par l'ancien hôpital de Cognac, a donné son accord à l'Établissement public foncier (EPF), qui agit pour la Ville, pour le rachat de la totalité de ce site de près de 7 hectares au prix de 595 000€, soit environ 85€ du mètre carré.

Selon l'EPF, les travaux de démolition et d'aménagement devraient débuter d'ici le printemps sur ce

site qui abritera à terme de «l'habitat qualitatif», précise le maire. «On a souvent parlé d'écoquartier mais on ne veut pas se bloquer sur des normes. On souhaite juste bâtir un ensemble cohérent à l'attention des familles, jeunes couples, avec un principe de mixité sociale, et une prise en compte environnementale. C'est un projet différent de l'habitat social prévu sur le site de l'ancien hôpital, d'une autre dimension. On sera plus sur de l'accession à la propriété».

Un projet différent mais lié, avec en toile de fond un véritable enjeu urbanistique pour un quartier Saint-Martin promis à se transformer dans les grandes largeurs désormais.

CHÂTEAUBERNARD

M. Joël POVREAU, son épouse;
Laurence et Benjamin,
Vincent et Charlène, ses enfants,
et sa petite-fille
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Nicole POVREAU,
née BERNARD.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 31 janvier 2017, à 10 heures, en l'église du Bourg, à Châteaubernard.

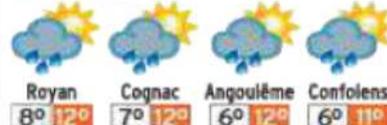
La famille recevra les visites ce samedi 28 et dimanche 29, de 14 heures, à 17 heures, à la maison funéraire Montesquieu, à Cognac.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AML PF et marbreries charentaises,
15, avenue Paul-Firino-Martelli, Cognac, Jarnac,
tél. 05.45.824105.

Cet après-midi**Des averses.**

Temps variable, agité avec des éclaircies entrecoupées d'averses, parfois soutenues. Jusqu'en milieu d'après-midi, vent de Sud à Sud-Ouest souvent modéré ; atténuation ensuite. La douceur se maintient, avec 11 ou 12° en journée.

Dimanche**Lundi****Mardi****Mercredi****Judi****Vendredi**

Les commerçants du Fief du Roy positivent

CHÂTEAUBERNARD

L'association fédérant
les professionnels
a plusieurs projets
pour 2017

La dynamique semble bonne. Les commerçants du Fief du Roy se sont montrés optimistes, jeudi soir, lors de leur assemblée générale. La vieille association qui les fédérait – en sommeil depuis des lustres – a été relancée en janvier 2015.

« Alors que l'on comptait 22 adhérents la première année, nous sommes aujourd'hui à 35 », s'est félicité leur trésorier, Michaël Dubois, gérant de Sport 2000. Stéphane Musseau, le président, analyse 2016 comme « une très bonne année, où beaucoup de flux ont été enregistrés pour les opérations commerciales ». En effet, cette entité organise, grâce aux cotisations des membres, plusieurs mouvements promotionnels, notamment des chèquiers avec des bons de réduction. Ces idées seront reconduites en 2017 et intensifiées.

Quatre nouveaux venus

Concernant les pistes de travail, une fédération des commerçants plus importante est à l'étude, pour créer une « grande zone commerciale homogène » avec le Mas de la Cour, la Trache, Bellevue. Un nom devrait être donné à cet ensemble, qui préservera les appellations existantes, pour ne pas perturber les consommateurs.

Enfin, le renouveau escompté sur l'ancien site de Mr Bricolage est très légèrement retardé : Action, So Bio 9 Neuf et Mille Stocks ne devraient pas ouvrir le mois prochain, comme espéré, mais plutôt au printemps, à mesure que ces quatre enseignes seront prêtes.

J. G.

Inquiétudes au collège

ÉDUCATION Le syndicat FO dénonce la fermeture de deux classes à Félix-Gaillard et Élisée-Mounier. Cinq postes au moins sont en jeu

JONATHAN GUÉRIN

j.guerin@sudouest.fr

Ils l'affirment calmement et en conscience : « On va bientôt mettre en danger la vie des élèves et des professeurs. » Les représentants du syndicat Force Ouvrière dans l'Éducation nationale tirent la sonnette d'alarme concernant leurs conditions de travail. Mardi, ils ont appris que les collèges Élisée-Mounier et Félix-Gaillard et allaient perdre une classe. Pour ce dernier établissement, Elaine Sanchis, professeur de lettre classique et trésorière FO du département, précise : « Il y avait 18 classes en septembre 2017 ; il y en aura 17 l'an prochain. On ne s'attendait pas du tout à ça. »

Au-delà de la fermeture d'une classe, c'est la répartition des élèves qui pose problème. « Aujourd'hui, on compte cinq classes de 5^e, poursuit l'enseignante. Ces mêmes élèves seront répartis, en septembre 2017, dans quatre classes de 4^e. Le seuil pour l'ouverture d'une classe est fixé à 30. Là, nous atteindrons 29 élèves par classe ! »

Des classes « surchargées »

Hier, à 16 heures, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) s'est entretenu avec FO. Interrogé par « Sud Ouest » à la sortie de la réunion sur ce chiffre de 29 élèves par classe, il répond sommairement : « C'est l'effet de seuil, que voulez-vous ? » Et Dominique Bourget tempère : « On est dans un contexte global de diminution démographique dans la région et on adapte les classes en conséquence. »

Olivier Bruno est secrétaire départemental FO. Il dit « ne pas être surpris par ce langage administratif », qui prend soin de ne jamais prononcer le mot « fermeture de



Force Ouvrière pointe du doigt des locaux vétustes à Félix-Gaillard et des sureffectifs. PHOTO J.G.

classe. » « Sauf que nous, en face, on sait quelle est la réalité du terrain, met-il en avant. Il est très difficile de faire cours, ne serait-ce qu'en raison de la vétusté des bâtiments. Côté effectifs, on est déjà à la limite. »

Le témoignage d'Elaine Sanchis est alarmiste. « Certains élèves ont besoin d'un suivi particulier, en raison de leur handicap ou de difficultés scolaires. Il s'agit des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) et des unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Ces élèves sont déjà en souffrance aujourd'hui car il n'y a pas de place pour eux et qu'ils sont dans des classes en sureffectif. L'an prochain, ils seront intégrés à des classes encore plus chargées. »

Olivier Bruno attire également l'attention sur des postes menacés. « Je suis professeur de sciences et

vie de la terre. Cela fait partie des cinq disciplines menacées, avec l'allemand, l'histoire-géographie, la technologie et les lettres. Avec la suppression d'une classe à Félix-Gaillard additionnée à la réforme du collège, cinq postes pourraient disparaître. »

Un mouvement à suivre

Le collège Élisée-Mounier connaît également la même situation, avec une classe de quatrième en moins. « Pour ouvrir une classe, il faut arriver à 30 élèves, précise le secrétaire départemental de FO. Là, il est probable que le surplus des élèves sera réparti pour arriver à 29 élèves par classe. » Contacté pour avoir plus de renseignements, le rectorat n'a pas donné suite. FO se dit prêt « à engager un mouvement pour faire valoir des revendications tout à fait raisonnables ».

Routes et église en chantiers

Les vœux du maire et du conseil municipal se sont inscrits dans le contexte 2017 empreint d'incertitudes et d'espoirs. Philippe Nifenecker a évoqué ainsi l'entrée récente au sein de la nouvelle communauté d'agglomération, avec la perspective « de grands projets consensuels », mais également la déception de voir sa commune, pourtant forte de 1500 habitants, n'y bénéficier que d'un seul représentant. Sa conception de la nécessaire solidarité à tous les niveaux et du refus du repli sur soi est toujours aussi forte et explicite.

Dans cette mouvance, le maire a associé les élus municipaux, le personnel communal et les associations locales, qui, tous, « créent une qualité de vie et un lien social ».

Philippe Nifenecker a insisté aussi sur la place de l'école dans la commune, annonçant que « l'ouverture d'une sixième classe est à l'étude à l'académie, notre école ayant ac-

tuellement 135 élèves », signe selon lui de l'attractivité de la commune.

Après les travaux de l'assainissement de Saint-Trojan désormais achevés, la création de la nouvelle salle des associations et la réfection de la rue du Nord, d'autres projets importants sont envisagés pour 2017.

En premier lieu, la voirie, avec la sécurisation de la sortie de l'école par l'aménagement de la RD 156, puis ce sera le tour de la route départementale entre Boutiers et Saint-Trojan. La toiture de l'église classée de Saint-Trojan (XII^e siècle) nécessite des travaux d'étanchéité qui seront subventionnables sur la base d'un devis de plus de 30 000 €.

Enfin, le transfert de la compétence eau-assainissement à l'Agglo au 1^{er} janvier a mis fin à la régie communale de l'eau potable créée à Boutiers en 1958. Déjà les problèmes de fuites au niveau du réseau,



Philippe Nifenecker lors des vœux. PHOTO PASCAL BRUNELLIÈRE

ou du château d'eau, et surtout la présence récurrente de nitrates, étaient un souci permanent pour la municipalité, rendant inutilisable depuis trois ans la ressource locale.

Les commerces rouvrent



Mehdi Kalai et les élus, lors des vœux. PHOTO PIERRE BARRETEAU

Au cours de la cérémonie des vœux, jeudi, Mehdi Kalai, maire, a insisté sur les valeurs d'accueil, de solidarité et de paix, telles qu'elles ont été vécues ici par des personnes comme Raymond Doussinet, ancien instituteur, ou rappelés par l'inauguration récente de la stèle commémorant la fin des hostilités en Algérie.

Il a également mis en avant « l'intérêt de la commune de faire partie de la nouvelle communauté d'agglomération et de la grande Région ». En 2016 déjà, Bréville avait obtenu de Grand-Cognac une dotation exceptionnelle de 40 000 €, utilisée essentiellement pour la voirie communale. Par ailleurs, la réfection de la toiture de l'école, avec la pose de panneaux photovoltaïques, avait bénéficié d'une subvention de la Région de 18 000 €.

Mehdi Kalai a poursuivi dans les bonnes nouvelles en rappelant la reprise du restaurant, en novem-

bre dernier, devenu le Bistrot des Arts. Il a annoncé aussi pour mars prochain la réouverture de la boulangerie ; la galette des vœux a d'ailleurs été fournie par les futurs gérants de la boulangerie, Sébastien et Charlotte Corvez.

Le maire a tenu à rendre hommage à l'action des diverses associations locales, et au travail du personnel communal, en précisant qu'une modification des heures d'ouverture de la mairie est envisagée, et sera établie par les élus municipaux prochainement.

L'école ? Son avenir demeure un sujet d'inquiétude pour la commune. En effet, les prévisions des effectifs au niveau du RPI, regroupement pédagogique Bréville-Sainte-Sévère, sont pour l'heure inférieures au seuil minimal de 50 élèves. Cette situation sera abordée rapidement par les communes concernées et les responsables de l'Éducation nationale.